

AUSSEVIELLE A LA UNE !

Juillet 2021

ÉVÈNEMENT
SUFFISAMMENT RARE POUR LUI OFFRIR LA
PREMIÈRE !





Nous vivons une époque extraordinaire où se mêlent inquiétude et espoir. Inquiétude quant à la COVID 19, inquiétude quant à l'avenir de notre jeunesse qui a subi de plein fouet les effets de la pandémie et ce dans tous les domaines. C'est un peu de leur insouciance qui s'est envolée et pourtant l'espoir est là, indéniablement. L'économie va repartir ou repart, les investissements étrangers frappent à la porte de la maison France...

Alors de son côté, à son modeste niveau mais non moins essentiel, votre municipalité n'est pas en reste. Une clôture des budgets 2019 et 2020 met en exergue une bonne santé financière ce qui nous permet de porter une vision ambitieuse mais surtout réaliste voire pragmatique de ce qui est possible d'entreprendre. Ce début d'année, quand il a fallu s'adapter quasiment au jour le jour au gré des consignes sanitaires de la préfecture et de l'éducation nationale, la mobilisation des élus et du personnel municipal mais aussi de l'école a permis de faire face et dans un même temps constituer un dossier de rénovation de nos bâtiments communaux s'agissant de l'effort financier soutenu par le plan « *France relance* », de réfléchir à l'intégration d'une troisième classe au sein de notre école dont il faut rappeler qu'il s'agit d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) et enfin de poursuivre l'achèvement du parc de loisirs. Toujours dans le même temps il est impératif car imposé de persévérer dans l'amélioration de l'éclairage public dont le terme est fixé pour 2025, c'est après-demain... Et dans un souci d'efficacité il est également demandé de conduire la mise en place de la dématérialisation des tâches incombant à mairies dont l'achèvement est prévu en 2022... C'est demain...

Alors nul doute que vos élus s'impliquent dans la bonne marche collective. Ils sont tous bénévoles et quasiment profanes quant à l'administration d'une collectivité territoriale mais ils s'améliorent et ne « lâchent rien », en plus dans la bonne humeur, s'il vous plaît.

Nous avons donc toutes les raisons d'être optimistes, de se nourrir de ces petits succès qui font que l'aventure municipale est une épreuve certes mais une épreuve fantastique. Alors ce ne seront pas les « non bonjour », les « non merci » voire les lettres de menaces qui entameront notre allant, bien au contraire, fort de notre cohésion et nous l'avons montré ce dimanche 6 juin, nous vous proposons de sourire avec nous. C'est une proposition d'autant plus facile que la grande majorité de nos concitoyens est quand même plutôt sympathique.

Alors continuons ensemble à embellir notre village, à forger son identité même si la cohérence de gestion nous a conduit à rejoindre l'agglomération paloise. Aussevielle a le choix de devenir un village rural à caractère péri-urbain ou un village péri-urbain à caractère rural. Pour ma part, et je sais la partager avec mon équipe, nous avons choisi l'évidence. C'est pourquoi, Aussevielle continuera de se développer mais saura également préserver ses terres agricoles qui font partie de notre paysage.

Prenons soin des uns des autres, prenons soin de notre village et vivons heureux. Que dire de plus ?

Jacques LOCATELLI – Maire d'Aussevielle

Et si nous vivions mieux ?

Depuis le début de l'année, au gré de la propagation du COVID vos élus accompagnent dans le bus les enfants du primaire et de la maternelle. C'est un réel plaisir de partager avec nos loulous. Je me ravis d'ailleurs de la politesse générale et j'en remercie les parents et les professeurs des écoles pour leur ouvrage. Il faut toujours commencer par une note positive et pourquoi pas terminer de la même façon si possible. Ce petit moment de partage se termine par un passage en mairie ou directement un retour dans nos foyers. Il n'est alors pas tout à fait 09.00 et là c'est le festival des retardataires qui veulent à tout prix gagner du temps sur la route. Permettez-moi cette expression C'EST N'IMPORTE QUOI mesdames et messieurs !

Dans le désordre :

- on coupe les virages de la côte Labourdette ;
- on coupe le virage au niveau de la croix et au passage on sacrifie le stop. Ben oui parce que dans cet exemple on se trouve à contre sens... ;
- on accélère brutalement après le passage à niveau etc etc...



Nous devons rappeler que rien ne doit sacrifier la sécurité



Ça peut être casse pieds mais c'est moins grave...A la faveur des beaux jours, inmanquablement, chacun a envie de maîtriser la pousse des végétaux de son jardin, de monter une terrasse, que sais-je tous les travaux qui tendent à l'amélioration de l'habitat. Cela participe au bien-être et représente pourquoi pas une certaine activité physique.

Mais si nous détournons un adage très connu, nous pourrions dire que « *le bien être des uns s'arrête où commence celui de ses voisins* »...En tout état de cause, rien ne vaut un bon dialogue avec ces derniers afin de prévenir, de s'excuser (faire preuve de courtoisie)...La mairie est ainsi le dernier recours avant le passage de notre police municipale. Le dialogue et rien que le dialogue autour d'un rafraîchissement !



Le règlement sanitaire départemental précise néanmoins les horaires à respecter :
Les jours ouvrables de **8h30 à 12h** et de **14h30 à 19h30**. Les samedis de **9h à 12h** et de **15h à 19h**.

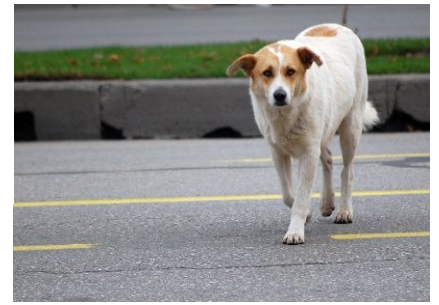
Une tolérance existe pour les *dimanches et jours fériés de 10h à 12h*.

Par ailleurs le délit de *Tapage nocturne* est établi entre 22 heures et 7 heures du matin : les bruits ou tapage injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de 3e classe (Code pénal : R 623-2).

Infos à retrouver sur l'appli **INTRAMUROS** que nous vous invitons à télécharger ainsi que sur le site de la commune

Le panorama des désagréments ne saurait être complet sans que nous parlions de nos animaux et plus particulièrement des chiens. Le chien est notre meilleur ami, alors offrons-lui ce dont il a besoin. Je passe sur les soins pour vous parler d'éducation. Car cette discipline donne un cadre de vie dans lequel l'animal se sentira d'autant mieux qu'il saura comprendre ce que nous attendons de lui...Pour ce faire, faites-vous aider par les clubs canins, en nombre autour de nous. On y parle aussi de l'éducation des maîtres qui doivent comprendre les attentes de leur protégé.

Dans ce même sujet, les chiens errants sont de plus en plus nombreux sur notre commune. Alors que chacun prenne ses dispositions. Les aboiements continuels sont également source de stress et de discorde. En cas de perturbations continues, la police municipale peut intervenir...



L'article 1385 du Code Civil indique que *"le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé"*.

Le manque de civisme ne s'arrête pas là. Un constat sur le plan national met en évidence l'irrespect du Plan Local d'Urbanisme



Les murets en parpaings qui clôturent les maisons récentes voire moins récentes, souvent inachevés, sont de véritables fléaux visuels. La loi exige pourtant le parfait achèvement des travaux, et certains maires n'hésitent pas à rappeler leurs administrés à cette obligation.

La déclaration d'achèvement des travaux

Le titulaire d'une autorisation d'urbanisme doit adresser une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) à la mairie dans les 90 jours qui suivent la fin des travaux. Cette déclaration est obligatoire pour les travaux issus d'un permis de construire, d'un permis d'aménager ou d'une déclaration préalable de travaux. L'absence de déclaration est sanctionnable par une amende. Si les travaux ne sont pas conformes, **l'article L. 480-4 du code de l'urbanisme** prévoit une amende allant de 1 200 à 300 000 €.

Point de vue d'un investisseur...Chacun a investi afin d'habiter à Aussevielle, souvent au prix d'un lourd crédit. Cela représente un patrimoine personnel transmissible à ceux qui nous sont chers... Là encore le patrimoine des uns ne doit pas dévaloriser celui des autres. En effet, un quartier mal tenu, au fil des ans perdra de sa valeur au fur et à mesure du laxisme ambiant...

L'application INTRAMUROS téléchargeable sur smartphone android et IOS vous permet de faire un signalement directement aux services de la commune quel que soit le motif. Elle vous permet aussi de recevoir des alertes, des infos, bref, d'être connecté avec votre municipalité.



[Intramuros.fr](https://www.intramuros.fr)

Comme à chaque fois ces quelques-un(e)s ne nous feront pas oublier que nous sommes quand même bien ici. Soyons ambitieux, nous pourrions être mieux...

Passeport sanitaire européen



Doté d'un QR code, le certificat sanitaire européen pourra être contenu dans un smartphone ou sur un document papier. © Romain TALON tock.adobe.com

Covid-19 : un certificat sanitaire européen pour faciliter la libre circulation

Pour permettre les déplacements dans l'Union européenne (UE), la Commission européenne a proposé la création d'un pass sanitaire européen. Fin mai 2021, le Parlement et le Conseil européen sont parvenus à un accord sur ce certificat numérique qui devrait entrer en vigueur au 1er juillet 2021.



Un passeport sanitaire sécurisé

Ce **passeport sanitaire européen** permettra de **justifier** d'une **vaccination** contre le Covid-19, d'un **test négatif** ou d'une **immunité** à la suite d'une infection. Doté d'un QR code, il pourra être contenu dans un smartphone ou sur un document papier.

Cet outil comprendra des informations limitées :

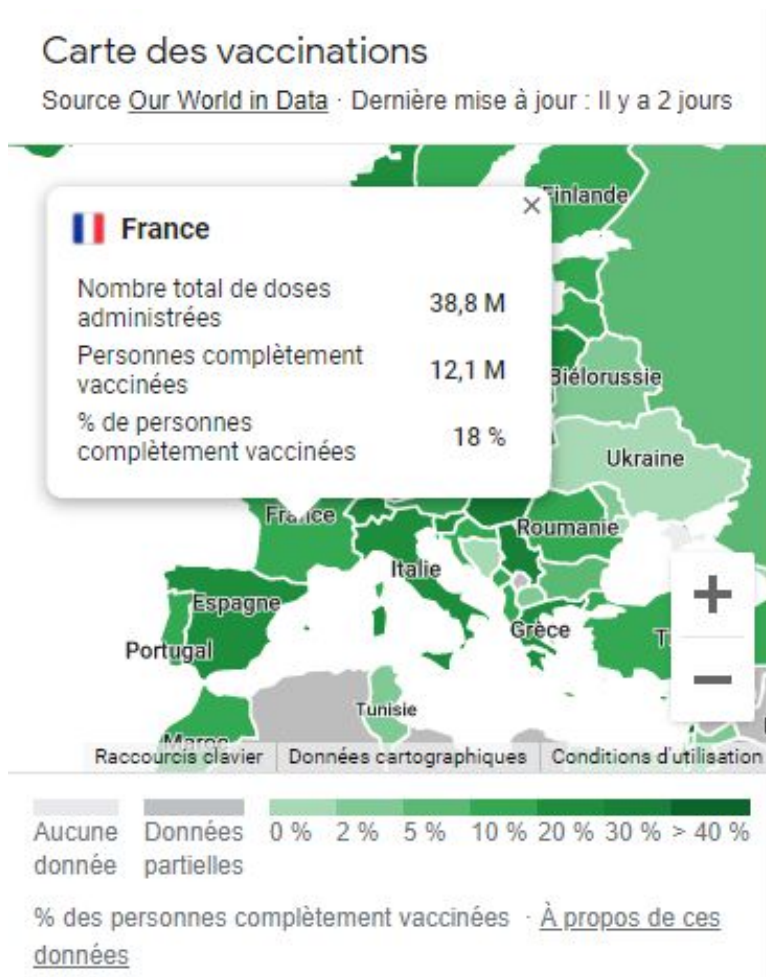
- nom ;
- date de naissance ;
- date de délivrance ;
- informations pertinentes sur le vaccin/test/rétablissement ;
- identifiant unique du certificat.

La Commission s'engage, par ailleurs, sur le **respect de la protection des données personnelles**. Les données obtenues via le certificat ne pourront pas être stockées et ne devront en aucun cas conduire à la création d'une base centrale au niveau de l'UE.

Des tests de dépistage abordables et accessibles

Si le certificat est gratuit, ce n'est pas le cas des tests de dépistage dont le coût peut varier grandement d'un pays à l'autre. Au cours des négociations avec le Conseil, les députés européens ont réclamé la gratuité des tests dans l'ensemble des États membres mais cette mesure n'a pas été retenue. Pour rendre ces tests abordables et accessibles, la Commission européenne s'est engagée à mobiliser **100 millions d'euros** en recourant à un financement européen d'aide d'urgence. Si cela s'avérait nécessaire, 100 millions d'euros supplémentaires pourraient être à nouveau mobilisés.

Cette initiative devrait bénéficier notamment aux **personnes qui traversent régulièrement les frontières** pour travailler, étudier, rendre visite à leur famille, se faire soigner ou pour les soins de leurs proches.



https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/cimages/infographie_reouverture_calendrier.jpg

Dans les Pyrénées-Atlantiques le taux d'incidence est passé de 70 à 126.9 ou 110 selon que l'on compte ou pas le lundi de Pentecôte pendant lequel il y a plus de dépistage donc plus de cas...

Cette sévère montée en charge serait déclenchée par une population plus jeune, moins immunisée (parfois moins sérieuse) qui se contamine... Il ne s'agit pas de stigmatiser une catégorie de personnes. Les mois voire les années les plus festives d'une vie d'étudiant ou de jeune adulte ont clairement pâti de la crise sanitaire. Un peu de leur insouciance s'est envolée et c'est dommage. Plus que des reproches nos jeunes ont surtout besoin de notre bienveillance et de notre soutien inconditionnel.

Ne lâchons rien ! Encore un effort sur la vaccination, qui, s'il faut le rappeler, est surtout et d'abord **une preuve de solidarité**... La variole, la polio, la rougeole, la tuberculose et bien d'autres encore ont été éradiquées grâce à l'effort **collectif**...



C'est à nouveau en comité restreint composé du Conseil Municipal, que s'est déroulé ce temps patriotique et solennel qui nous rappelle s'il le fallait que notre beau pays, l'humanité tout entière d'ailleurs, a survécu à la seconde guerre mondiale. Il y a tant à dire sur ce sujet que ce serait irrespectueux de le réduire à si peu de lignes. Les civils ont totalisé 40 à 52 millions de morts, dont 13 à 20 millions de maladie ou de famine du fait de la guerre. Les pertes militaires s'évaluent entre 22 et 25 millions, dont 5 millions de prisonniers de guerre morts en captivité.

Une guerre pendant laquelle l'héroïsme, le sacrifice, le partage ont côtoyé la lâcheté, la bêtise et le repli sur soi...La seconde guerre mondiale est un marqueur historique sur lequel il convient de se pencher afin de comprendre le monde d'aujourd'hui. C'est un devoir de chacun d'entretenir cette mémoire collective et individuelle d'ailleurs. Par exemple, en ce qui nous concerne, le Corps Franc Pommiès, au-delà du baptême d'une avenue paloise représente d'abord et surtout la mobilisation de notre région face à l'ennemi nazi...

La Check List

anti moustique tigre

Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 m. **Il est donc né chez vous ou pas loin !**
 Pour s'en débarrasser, une seule solution : **supprimer les eaux stagnantes** où il pond ses œufs et prolifère...

nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr

Rangez à l'abri

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

Videz au moins après chaque pluie

- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- Gamelles pour animaux
- Pieds de parasol
- Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- Pluviomètres
- Eléments de décoration
- Bref, vous avez compris : tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

Nettoyez pour faciliter l'écoulement des eaux

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Rigoles ouvertes ou couvertes de grille
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, éviers...)

Couvrez avec un voile ou une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort tranquilou par la gouttière... Supprimez régulièrement les larves, sinon c'est un peu le «Club Med» pour lui !)
- Bidons et fûts devant rester dehors

COUPEZ L'EAU aux moustiques tigres !
 et passez le message à votre voisin !

Photos (mauvais) souvenirs

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ARS Nouvelle-Aquitaine

Nous pouvons perdre collectivement mais surtout **gagner** collectivement. N'oubliez pas ! Si vous êtes importunés cela risque fort de venir d'abord de chez VOUS...

La taille des haies déconseillée à partir du 15 mars



Pour protéger les oiseaux pendant la période de nidification, il est déconseillé de tailler les haies du 15 mars au 31 juillet.

En effet, les haies remplissent de nombreux rôles. Elles fournissent des ressources (bois ou nourriture), permettent de se protéger du vent, du soleil et des intempéries et limitent même l'érosion des sols. Elles abritent également de nombreuses espèces, notamment des insectes et plusieurs oiseaux comme le rouge-gorge, y construisent leur nid.

A partir de la mi-mars, la saison de nidification commence. Donc pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité, comme [la Ligue pour la protection des oiseaux](#) (LPO), recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet.

Pour les agriculteurs, la taille des haies est interdite du 1er avril au 31 juillet.

([Arrêté du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales](#)).

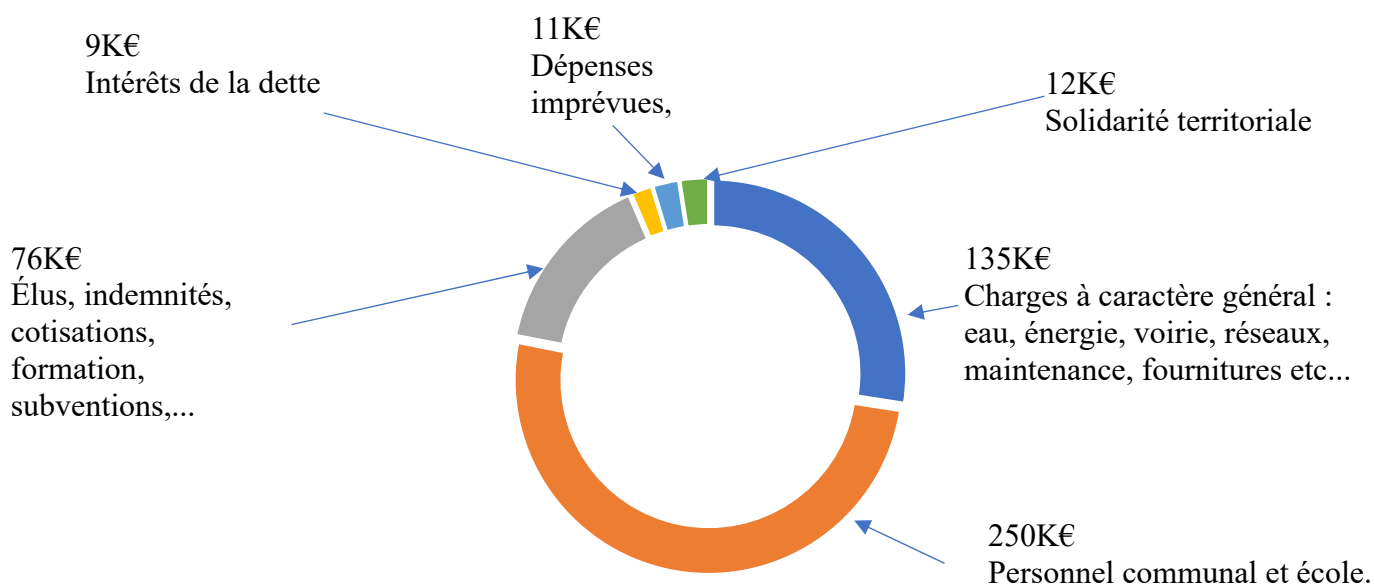
BUDGET PRIMITIF 2021

Que cela signifie-t-il ? Et où va notre argent ?

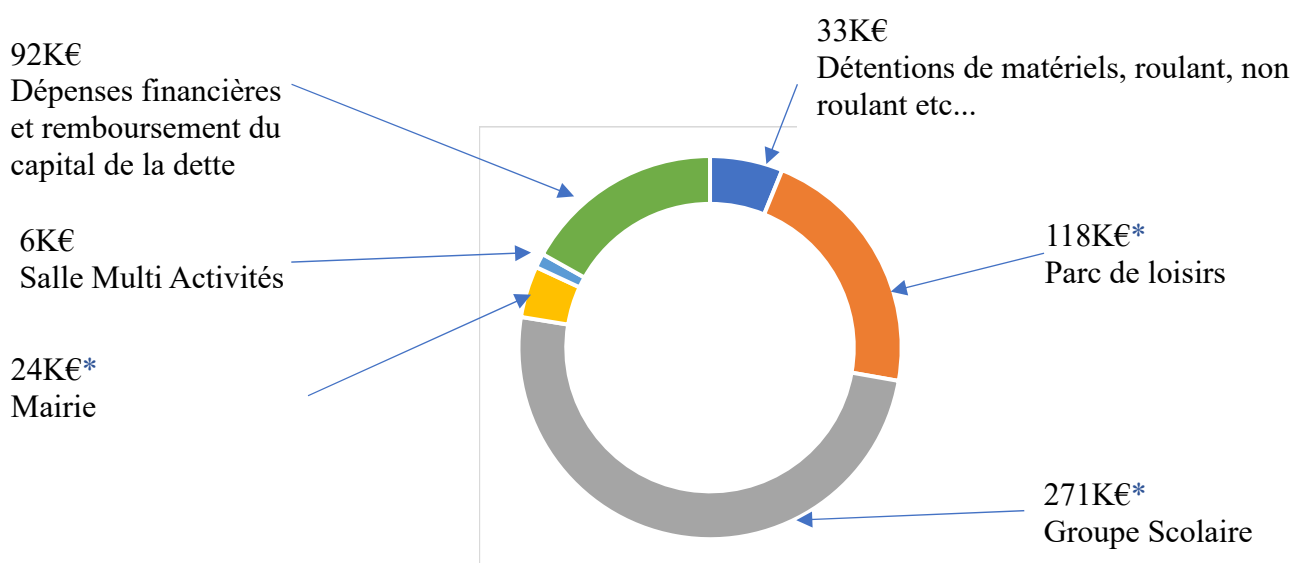
Le budget primitif est le budget voté par le conseil municipal pour l'année en cours.

- Un budget municipal comprend 2 volets principaux :
1 section de FONCTIONNEMENT et 1 section d'INVESTISSEMENT
- Dans chaque section nous distinguons des DEPENSES et des RECETTES
La gestion consiste à réaliser un parfait équilibre entre les dépenses et les recettes...

❖ DEPENSE SECTION DE FONCTIONNEMENT 493 K€



❖ DEPENSE SECTION D'INVESTISSEMENT 545K€



*S'agissant des dépenses d'investissement vous pourrez lire à la page « PROJETS » que ces derniers font systématiquement l'objet de subventions à hauteur de **80%**...

LE PARC DE LOISIRS



Le terme de ce projet s'est concrétisé par l'ouverture du parc au public le 16 juin. Ce n'est pas l'inauguration car elle se fera probablement vers le mois de septembre.

L'un des principaux enjeux est de créer un espace attractif que les habitants du village s'approprient. Ainsi vous disposez d'une promenade arborée le long de l'Ousse, d'un parcours de santé, d'une aire de jeux, d'un terrain de pétanque, d'une pelouse pour les ballons, d'une zone boisée et d'une prairie...

L'aire de compostage est exclusivement réservée aux déchets verts des services communaux

Ambiance verte garantie car il s'agit d'une zone ouverte à la faune qui pourra traverser le parc à volonté tout en sachant qu'il ne dispose pas d'éclairage nocturne afin de préserver le rythme biologique des animaux.

Ce projet s'inscrit dans une démarche de développement durable où le chimique est proscrit alors acceptons les herbes folles... A terme la zone devrait accueillir une mini-ferme pédagogique, un rucher, un carré potager et un verger conservatoire de variétés anciennes de fruitiers de notre région...

En parallèle, un dossier écologique intitulé « *ECO'CHALLENGE* » qui vous sensibilisera à cette démarche est téléchargeable sur

aussevielle.fr/culture-et-loisirs/les-lieux



LE PROJET « *FRANCE RELANCE* »

« Le Gouvernement est pleinement mobilisé pour faire face et protéger le pays des conséquences économiques et sociales de la crise de la Covid-19. Même si le virus circule toujours, le pays se tourne vers l'avenir. »

Avec la volonté d'amplifier les efforts mis en œuvre avec le plan de soutien, le Premier ministre a présenté le 3 septembre 2020 le plan France relance, une feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays. Ce plan est le résultat d'une large concertation nationale mise en place pour tirer les enseignements de la crise. L'objectif : bâtir la France de 2030.

Les moyens consacrés par le Gouvernement et l'Europe sont à la hauteur des enjeux : 100 milliards d'euros, soit 1/3 du budget annuel de l'État. Le plan de relance a pour vocation de susciter de nouvelles opportunités pour la jeunesse, celles et ceux qui souhaitent se reconvertir ou acquérir de nouvelles compétences. Il doit aussi permettre à la France, comme à l'Europe, de confirmer sa robustesse et son attractivité internationale. Mais, la relance est aussi, et surtout, sociale. Solidaire, sociale et territoriale. 36 milliards d'euros sont ainsi alloués à l'objectif cohésion du plan (emploi des jeunes, aide aux plus modestes et aux collectivités territoriales, Ségur de la santé...). »

En ce qui concerne notre commune, ce projet n'était pas inscrit dans nos prévisions. Cependant l'opportunité de bénéficier à coup sûr des subventions de l'Etat, du département et de l'agglomération paloise nous a fait sauter le pas « au pied levé ».

Ce sont la mairie dans une moindre mesure et surtout notre école qui bénéficieront de ce plan. En effet, la municipalité s'est engagée depuis plusieurs mandats dans le cercle vertueux des économies d'énergie en faisant un effort conséquent sur l'éclairage public dont les coûts de fonctionnement initiaux ont baissé de 30%.

Par ailleurs notre école qui a partiellement été rénovée il y a déjà une dizaine d'années présente un défaut majeur qu'il faut absolument corriger car une partie de la toiture est constituée d'ardoises amiantées. Il n'y a à ce jour aucun risque bien sûr mais il ne faut pas laisser les matériaux se désagréger...



Par ailleurs la partie non pédagogique date des travaux initiaux du bâtiment. Ainsi, les menuiseries extérieures, le chauffage, l'éclairage et la production d'eau chaude peuvent engendrer un gain de 60% d'économie d'énergie d'après l'étude menée par le bureau du « Conseil en Energies Partagées ». C'est d'ailleurs dans ce domaine que la mairie bénéficiera également d'un effort budgétaire en remplaçant les radiateurs électriques par des pompes à chaleur et en passant l'éclairage en technologie LED. Cela peut représenter un gain de 48% en économie d'énergie.

A l'heure actuelle le dossier est en cours d'instruction au niveau départemental tout en sachant qu'il y a déjà un accord de principe. En résumé la construction budgétaire serait la suivante :

Coûts pour la mairie :	19 663 € ht				
Coûts pour notre école :	225 255 € ht				
Pour un total de :					
TOTAL général :	HT	244 918,58 €	SUBVENTIONS HT	ETAT 40%	97 967,43 €
	TVA 20%	39 279,22 €		DPT 27,5%	67 352,61 €
	TVA 5%	2 668,74 €		FOND DE CONCOURS 10%	24 491,86 €
	TTC	286 866,53 €		NOUS 22,5%	55 106,68 €

A noter tout de même que les subventions sont allouées hors taxes et que la commune absorbe sa propre participation ht à laquelle il convient d'ajouter l'ensemble de la tva soit quasiment 42 000 €. Comme tout est simple, l'état reverse 16,404 % de la tva soit 6889 €...Et quelques centimes...

Echéancier :

Avant-projet en cours incluant un avis de marché public aménagé. Début des travaux fin 2021, début 2022. Fin des travaux été 2022, vers septembre. Il faut noter que s'agissant de l'école, les travaux ne peuvent se conduire que pendant les vacances scolaires vous l'avez compris...

La parole à nos associations et celles invitées

Que devient l'association Histoire et Patrimoine ?

En 2020, nous aurions dû fêter le 20^e anniversaire de notre association. Nous avons prévu plusieurs événements festifs, à commencer par la commémoration du *8 mai 1945* en collaboration avec diverses associations du village. L'office des anciens combattants nous avait prêté une trentaine de panneaux illustrant le thème de la libération de la France. C'était une très belle exposition que nous avons gardée et admirée chez nous, tout le temps du confinement sans pouvoir la présenter au grand public. Puis nous l'avons restituée. Nous avons dû également annuler le concert pour la Nuit des églises début juillet, et en septembre, les Journées du Patrimoine. Le spectacle des soldats musiciens que nous devions présenter aux classes du collège Pierre Emmanuel de Pau fut annulé la veille du 2^e confinement, tout comme le concert de l'Avent dans l'église du village.

Alors en 2021, pour ne pas subir toutes ces annulations et son cortège de déceptions, l'association Histoire et Patrimoine, a préféré ne rien programmer. Mais si toutefois la situation sanitaire le permet, en décembre, nous présenterons un conte et des chants de Noël à l'église. Nous avons invité le quatuor Christéma à venir chanter ce même jour, dans sa nouvelle formation, avec un tout nouveau programme. Nous ne manquerons pas de vous en informer.

Claire Pouban-Cousté
Présidente



Association Liberté Et Chansons

En espérant cette année que les soucis de Covid seront vraiment derrière nous, le **5^{ème} Festival Liberté Et Chansons** ouvrira ses portes les 15 et 16 octobre.

Ainsi, le **vendredi 15 à 20h30** nous présenterons un spectacle d'une heure trente sur le thème "**Chansons d'amour, Chansons d'humour**". Nous nous promènerons dans les dédales de l'amour tendre, sérieux ou frivole, de la plaisanterie à la caricature. Participation libre ce soir-là comme les autres années.

Le **samedi soir à 20h30**, comme à l'accoutumée un double concert où les artistes se produiront en co-plateau.

Dominique BABILOTTE, auteur-compositeur et interprète d'une sensibilité à fleur de peau et à la voix chaude sera là pour nous chanter "**La promesse du baiser**", son dernier spectacle.

Eric FRASIAK, l'homme des Ardennes, auteur-compositeur et interprète lui aussi, partira dans de grandes envolées militantes et l'instant d'après reviendra à la réalité de tous les jours.

Chacun d'eux chantera la condition humaine dans une approche et un style différents, mais jamais en donneurs de leçon et surtout avec empathie.

Ce sera un spectacle que l'on n'oubliera pas et où les enfants pourront assister. Il est gratuit pour les moins de 12 ans. Les adultes quant à eux paieront 15 € pour les deux concerts consécutifs.

Renseignements et réservations au 06 70 63 54 04

Jacques Ferret
Président



La chasse, un intérêt de bien public.

Au-delà de notre passion cynégétique, de la complicité avec nos chiens, de notre contact avec la nature, chasser reste un mode de gestion. Observateur de la faune sauvage, il est un maillon du suivi de la densité de population de cette dernière et des dégradations du milieu dans lequel elle vit.

Ce sont les propriétaires terriens qui nous prêtent les territoires or pour que la cohabitation entre eux et la faune soit équitable, nous avons l'obligation de réguler certaine densité de population d'espèces prédatrices ou déprédatrices. Quelques exemples ; le Chevreuil est friand de jeunes pousses et bourgeons des plantations, ce qui entraîne des pertes importantes à la récolte.

- Le ragondin dégrade les berges des cours d'eau par effondrement en raison des nombreuses galeries souterraines dans lesquelles il vit (voir photo). De plus, il est porteur de la leptospirose, maladie mortelle transmise par contact avec de l'eau stagnante ou des pelouses.
- Le renard, carnivore, se faufile très près des habitations pour chercher de la nourriture, où chats et poules ne sont épargnés par sa voracité. Il est également porteur de l'échinococcose qu'il transmet par jets d'urine sur haies et légumes.

Pour finir, les 3 battues de régulation ont été déplacées au **samedi**, laissant l'espace libre le dimanche. Signalées par panneaux nous demandons aux usagers de la nature de respecter la zone chassée.

Jean-Philippe Mathevet, Président



L'association ADMR de LESCAR est présente sur votre commune pour vous aider à faire face aux obligations de la vie.

Vous pouvez compter sur nos personnels qualifiés pour venir vous aider à votre domicile. Afin d'être plus proches de nos usagers, nous organisons chaque année notre assemblée générale sur une des 15 communes de notre territoire d'intervention. Cette année, c'est la commune de SAUVAGNON qui nous a accueillis, nous remercions chaleureusement monsieur le Maire et les élus.

Par ailleurs, depuis le mois de janvier 2019, notre association a été certifiée par l'AFNOR et est titulaire de la marque NF Service « Services aux Personnes à domicile ».

Notre bénévole sur la commune d'Aussevielle : **Madame COUSTILLE Pierrette** est à votre écoute.

Nos services (50% de crédit d'impôt)

1. Aides aux personnes en situation de handicap
2. Maintien à domicile des personnes âgées
3. Ménage-repassage
4. Téléassistance filien ADMR

N'hésitez pas à nous contacter du lundi au vendredi au **05.59.68.79.88**

Adresse Email : lescar@admr64.org

Nos bureaux sont situés Hôtel d'Entreprises – Cami Yan Petit 64230 - POEY de LESCAR

Contact Mairie Aussevielle : Adjointe au Maire **Eveline DESPEAUX** 0665306343

Animations

Il est vrai que voir tout le conseil municipal derrière un bar n'est pas le message le plus sérieux du monde. Je vous l'accorde. En revanche...Franchement ? Nous en avons tous besoin, pas vrai ? Pas d'être derrière le bar...De nous retrouver enfin. En plus sous une tempête de ciel bleu...Rien n'a manqué ! Vous avez répondu présent et c'est bien le plus important. Et pour cela le conseil municipal vous envoie un grand MERCI ! De nous avoir honoré de votre présence, ce fut un plaisir de voir cette ribambelle de sourires.



Un grand merci aux producteurs qui ont animé le marché éponyme et nous sommes d'ailleurs ravi que cette manifestation leur ait plu.

Le marché devrait se tenir dans ces mêmes conditions deux fois par an.
Au printemps et en automne.

Tous nos applaudissements à notre *Banda Note In Gam* pour laquelle ce fut la première de l'année. Et ce fut une Grande Première alors bravo ! et re bravo !

L'inauguration du food bus également fut une première. Il y eut affluence devant le comptoir de Patrick qui a tout donné et aussi tout vendu !...Ce fut chaud ! Ce fut très chaud ! Mais que c'était bon ! Que du frais Mesdames Messieurs ! Que du frais !

Retrouvez « *La Cantina Blanca* » sur le parking de Conforama à Lescar Soleil pour la pause déjeuner et pourquoi pas pour un événement.

La Cantina Blanca 06 11 36 34 49



Ausseviellois, chers administrés, cet événement fut un succès pour une seule raison et une seule !

Vous avez participé ! Sans vous, in fine rien n'est possible. C'est terriblement simple.

Faisons battre le cœur d'Aussevielle et le cœur d'Aussevielle c'est nous ! tous ensemble !

Prochaine ouverture du bistrot ? Le 4 juillet !

Etat civil

- Le 7 janvier : Louna JOLY
- Le 27 mars : Jenna BOUROUAH




- Le 19 juin : Mme Alexia MOREIRA et M. Guillaume LOPES
- Le 19 juin : Mme Séverine MOREL et M. Julien EBERHARD

- Le 19 janvier : M. Alexandre SALLABERRY
- Le 8 mars : Mme Martine ARBES épouse ECEIZA
- Le 29 mars : Mme Gabrielle GAUMONT.



Infos pratiques

 aussevielle.fr

Gardez le contact avec votre municipalité alertes & infos pratiques :
 intramuros.fr compatible IOS et android

Horaires d'ouverture au public :

Lundi de 13h - 16h30

Mardi de 13h - 16h30

Mercredi 8h30 - 11h30

Jeudi de 13h - 18h

Vendredi de 13h - 16h30

En dehors des horaires d'ouverture au public, le secrétariat reste disponible par téléphone.

Sur RDV avec monsieur le Maire ou ses adjoints

Mairie d'Aussevielle

4 rue de Gozes Abadies

64230 AUSSEVIELLE

aussevielle.mairie@wanadoo.fr

05 59 68 62 06

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Samu : 15

SOS médecins : 36 24

Pharmacie de garde : 39 15

Allô Enfance en danger : 119

SOS Femmes battues : 39 19